

Mantes-la-Jolie, le 12 octobre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Les Hauts de Rangiport à Gargenville (78) : L'EPAMSA signe l'acte de vente avec Nexity pour la construction de 170 logements**

**L'EPAMSA et Nexity ont signé mardi 11 octobre l'acte de vente des lots D et E du quartier des Hauts de Rangiport à Gargenville. Après 106 logements sociaux livrés par Semiic Promotions à I3F en juin 2016, ce seront 170 nouveaux logements en accession libre et locatif social qui seront ainsi construits le long du parc urbain.**

Le programme immobilier de Nexity pour les lots D et E, dessiné par l'agence Aequo prévoit :

- 9 maisons en accession libre,
- une résidence sociale de services de 80 logements, du bailleur Coopératives et Familles (Groupe Logement français),
- 81 logements en accession libre.

La surface résidentielle représente ainsi 10 446 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

Nexity propose des appartements et maisons adaptés à chaque style de vie. Les résidences sont idéalement situées au centre du nouveau quartier des Hauts de Rangiport, en face de la future école, à seulement 5 minutes à pied de la gare et à 45 minutes en voiture de Paris.



La résidence sociale de services de 80 logements locatifs accueillera des seniors et des familles. Cette résidence proposera des services adaptés aux seniors : logement spécifiquement aménagé, prestations de proximité proposées au sein du bâtiment, mise à disposition de 5 voitures électriques mutualisées, etc.

Les travaux débuteront au cours de ce mois d'octobre.

La commercialisation est toujours en cours. L'espace vente est installé sur place.

La livraison est prévue pour la fin 2018, concomitamment à l'ouverture du futur groupe scolaire de 8 classes.

### **LES HAUTS DE RANGIPORT, RECONVERTIR UN SITE INDUSTRIEL**

La reconversion de la friche industrielle Porcher, assurée par l'EPAMSA, prévoit la création d'un quartier mixte à dominante résidentielle sur 11.6 ha dont l'accessibilité est assurée par la proximité d'une gare SNCF et l'accès à l'Autoroute A13.

Bénéficiant de vues exceptionnelles sur les coteaux de la Seine, le futur quartier traversé par une coulée verte offrira également un cadre de vie agréable et performant en qualité environnementale.

La programmation urbaine propose une offre adaptée à la commune partagés entre du petit collectif, des maisons individuelles groupées et de l'intermédiaire.

L'opération, conçue par les agences CoBe et Mutabilis, comprendra également 8 900 m<sup>2</sup> de commerces et activités ainsi qu'un groupe scolaire.

### Dates clés

- 2014-2016 : Travaux de voiries et des réseaux (eau, électricité, gaz et téléphonie) des premiers logements construits.
- Mai 2016 : installation rue Simone Veil d'une borne de recharge électrique du réseau ElectriCité Seine Aval
- Juin 2016 : Livraison de 106 logements sociaux, dessinés par l'Atelier Jahel, réalisé par SEMIIC promotions pour le compte du bailleur social I3F (lot G)
- Juillet 2016 : Livraison de la première séquence du parc urbain (9 000 m<sup>2</sup> au total)
- 11 octobre 2016 : Signature de l'acte de vente des lots D et E entre l'EPAMSA et Nexity pour la construction de pavillons et collectif et début des travaux
- 15 octobre 2016 : Inauguration du parc urbain
- 2017 : Début du chantier du groupe scolaire
- 2018 : Lancement des chantiers des Lot H (maisons et logements collectifs) et du lot I bis (crèche et logements collectifs) - livraison des résidences Nexity et du groupe scolaire pour la rentrée – lancement de la consultation du lot J dédié aux commerces de proximité
- 2020 : Livraison des lots H et Ibis



### L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement et de renouvellement urbains sur le nouveau territoire Grand Paris Seine & Oise (78). Il intervient en tant que :

- **direction de projet** de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval et des programmes de renouvellement urbain,
- **aménageur urbain** pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000m<sup>2</sup>,
- **mandataire** pour le compte des communes,
- **investisseur** dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

Connectez-vous sur

[www.operation-seineaval.fr](http://www.operation-seineaval.fr)

### Contacts presse EPAMSA :

Amandine Martin, Responsable de la communication  
01 39 29 21 25 - 06 76 97 48 98 - [a.martin@epamsa.fr](mailto:a.martin@epamsa.fr)